

Au fil du Crincheon...



Bulletin municipal n°4 - Printemps 2021
Village de Rivière



www.communederiviere.fr

SOMMAIRE



- EDITO
- CONSEIL ET AGENTS COMMUNAUX
- INFOS PRATIQUES ET ETAT CIVIL
- ACTUALITES
- ENFANCE ET JEUNESSE
- BIEN VIVRE ENSEMBLE
- ENVIRONNEMENT
- SI RIVIERE M'ETAIT CONTEE
- TRAVAUX
- URBANISME
- AVEC LA CUA
- FESTIVITES
- COUPON-REPONSE
- JOURNAL DES ASSOCIATIONS

p 3

p 4

p 5

p 10

p 15

p 18

p 21

p 27

p 29

p 32

p 33

p 41

p 45

p 46



Pour nous signaler une erreur
ou pour une suggestion :
bulletin@communederiviere.fr

Afin de limiter les coûts
d'impression, les comptes-
rendus des conseils municipaux
seront, pour ce numéro, dans
un livret à part.

Directeur de la publication : Gabriel Bertein.

Comité de rédaction : Grégory Vassaux, Vincent Ziolkowski, Brigitte Grenier et Olivier Andrieux.

Le comité de rédaction remercie toutes les personnes qui, par leurs photos et articles, ont participé activement à l'élaboration de ce bulletin.

Imprimeur : Imprimerie BRUNEAUT impasse des artistes 62223 Sainte-Catherine

Nombre d'exemplaire : 550

Date de parution : juin 2021

L'EDITO



Malgré les contraintes sanitaires imposées par cette pandémie, avec vous et pour vous, nous nous démenons pour notre village. Ça bouge à Rivières. Voici des exemples de cette dynamique et du potentiel de notre village.

De nouveaux habitants et notamment des jeunes couples s'installent. Ils mettent à profit le bulletin pour se présenter. Bienvenue à ces nouveaux Riviérois.

Les contacts directs avec vous, les Riviérois, vos remarques, vos suggestions, vos alertes nous aident à avancer. Nous venons vous voir pour en discuter sur le terrain. N'hésitez pas à nous relancer en mairie.

Les employés communaux réalisent de nombreux travaux et montrent leur savoir-faire. Les employées assurent les principaux services (école, garderie, cantine, la poste, etc..) et font face aux aléas du quotidien. Le secrétaire se montre disponible pour renseigner les Riviérois dans toutes les démarches administratives.

Des projets se réalisent, d'autres sont en cours d'étude, et d'autres bien sûr sont en attente pour les années à venir. Notre démarche, qui consiste à travailler en groupe, et avec tous les élus, à consulter les habitants, et les partenaires (CUA, Conseil Départemental, et d'autres) est certainement plus exigeante. Cela prend plus de temps, mais cela doit rendre nos décisions et nos actions plus robustes. J'aime bien rappeler ceci : "seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin". Nos décisions engagent l'avenir de la commune et doivent donner priorité à l'intérêt général. Un point de vigilance important porte sur les dépenses de fonctionnement de la commune.

L'école avec ses 5 classes est réputée pour son enseignement de qualité, et les services qui l'accompagnent, cantine, garderie sont de très bons atouts d'attractivité. Sans oublier le réseau des assistantes maternelles.

Le tissu associatif est important, et varié ainsi que les structures de bénévoles. De nouvelles associations se créent. Celles existantes vont se remotiver dès que l'étau sanitaire va se desserrer. La commune les soutient notamment par des subventions et les sollicite naturellement pour qu'elles s'impliquent dans les rendez-vous festifs et participatifs importants, comme l'opération « Rivières propre », idem pour les festivités du 14 juillet, de même pour les journées du patrimoine. Cette année nous mettrons particulièrement à l'honneur le Crinchon, le "Carré des Sources" et Vauban son concepteur en lien avec la citadelle d'Arras.

Notre village, le long du Crinchon dans un écrin de verdure, avec son patrimoine remarquablement conservé, a des atouts précieux qui sont convoités par de nombreuses personnes. Chacun d'entre nous doit le préserver et le valoriser.

Pour terminer, je tiens à remercier particulièrement Madame Grenier, la première adjointe, qui s'est investie pour accompagner les Riviérois pour la vaccination. (Voir la photo de couverture).

A très bientôt

Le maire, Gabriel Bertein

Nota Bene : Les comptes rendus des conseils municipaux sont réalisés en noir et blanc, édités par la mairie, et annexés au bulletin, afin de réduire le coût de reprographie. Sachez que l'enregistrement audio du dernier conseil municipal sera disponible sur le site Internet de la commune dès validation au conseil qui suit.

CONSEIL ET AGENTS COMMUNAUX

Gabriel Bertein :	Maire
Brigitte Grenier :	Adjointe chargée des finances, du budget et de l'action sociale
Loïc Oger :	Adjoint chargé de l'éducation, de la jeunesse, de l'enfance et du sport
Alain Contart :	Adjoint chargé de l'aménagement et des travaux
Olivier Andrieux :	Conseiller municipal
Audrey Guillaume :	Conseillère municipale
Jérémy Faucon :	Conseiller municipal
Apolline Guillaume :	Conseillère municipale
Vincent Ziolkowski :	Conseiller municipal
Gilles Secq :	Conseiller municipal
Grégory Vassaux :	Conseiller municipal
Marie-Paule Leroy :	Conseillère municipale
Jean-Claude Desailly :	Conseiller municipal
Christine Debal :	Conseillère municipale
Julien Kulas :	Conseiller municipal

Zoom sur l'agence postale communale

L'agence postale du village est ouverte depuis 2009 pour les villages de Rivière, Ficheux, Ransart et Blairville. La dernière convention a été signée avec la Poste le 2 mai 2012 pour une durée de 9 ans. Delphine et Anne-Marie Carincotte vous accueillent à l'agence postale riviéroise chaque matin du lundi au samedi.



Un groupe de travail au sein du conseil municipal a pris en charge ce sujet en ce début d'année 2021. Une lecture attentive de la convention, une visite de l'agence, des échanges avec les employés communaux, une réunion avec les responsables du partenariat de la Poste ont permis de reconduire la convention et de faire le point sur le fonctionnement de l'agence.

Cette collaboration avec la poste pour notre agence postale communale est donc officiellement reconduite jusqu'au 2 mai 2030. Ce service important aux yeux de l'équipe municipale est maintenu. Il permet à de nombreux habitants d'envoyer du courrier ou de récupérer des colis, de faire vivre le cœur de notre village et de créer du lien social. Ce local est lumineux et agréable. Un rafraîchissement des peintures sera envisagé et l'enseigne devrait être remplacée prochainement. Les frais de la box Internet vont être pris en charge dorénavant par La Poste. Les responsables de La Poste sont très satisfaits de notre agence et du service rendu par Anne-Marie et Delphine et nous l'ont fait savoir. Nous encourageons chaque Riviérois à utiliser ce service de proximité le plus souvent possible. Un travail de réflexion a commencé afin de pouvoir proposer à l'avenir des services complémentaires aux Riviérois. Nous vous ferons un récapitulatif des services actuellement proposés par notre agence postale dans le prochain bulletin. Un flyer imprimé par la poste est également envisagé.

INFOS PRATIQUES ET ETAT CIVIL



Horaires d'été Déchetterie

Lundi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h30
Mercredi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h30
Samedi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h30
Dimanche : 9h00 à 13h00



Horaires de l'agence postale communale

Lundi : 9h15 à 11h30
Mardi : 9h15 à 11h30
Mercredi : 9h00 à 12h00
Jeudi : 9h15 à 11h30
Vendredi : 9h15 à 11h30
Samedi : 9h00 à 12h00



Horaires Mairie

Lundi : 9h à 12h - 14h à 17h
Mardi : 9h à 12h - 14h à 17h
Jeudi : 9h à 12h
Vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h



Horaires Garderie

Lundi : 7h30 à 8h50 et 16h45 à 18h30
Mardi : 7h30 à 8h50 et 16h45 à 18h30
Jeudi : 7h30 à 8h50 et 16h45 à 18h30
Vendredi : 7h30 à 8h50 et 16h45 à 18h30



Horaires Bibliothèque

Lundi 16h45 à 18h30
Jeudi 16h45 à 18h30

Y compris pendant les petites vacances scolaires



Numéros de téléphone

Mairie : **03 21 55 58 04**
Agence postale : **03 21 55 24 08**
Garderie école : **06 11 28 71 00**
Ecole de Rivière : **03 21 55 61 08**
Gendarmerie : **03 21 55 22 17**
Dr Hennart : **09 86 19 02 04**
CUA : **03 21 21 87 00**
SMAV : **0 800 62 10 62**
Allô Artis : **0 800 730 488**
SAMU **15**
Police Secours **17**
Pompiers **18**
Urgence **112**
En cas d'urgence n° du maire : **06 12 50 16 02**
Enfance en danger **119**
Violences Femmes info **3919**

Les permanences sur RDV

Vous souhaitez rencontrer le maire ou un adjoint sur l'un des thèmes dont il s'occupe, veuillez contacter le secrétariat de mairie au **03.21.55.58.04** ou par mail à mairie@communederiviere.fr



Adresse email : mairie@communederiviere.fr



Site web : <https://www.communederiviere.fr>



Page Facebook : <https://www.facebook.com/communederiviere/>

INFOS PRATIQUES ET ETAT CIVIL

Date de la mise à jour : le 28/05/2021

Les nouveau-nés riviérois :

Amélia BURMANN	Le 18/01/2021
Arthur BUTTOLO	Le 12/02/2021
Paul VAAST	Le 25/04/2021

Ils nous ont quittés :

Geneviève DUPRE née BAUNIER	Le 1 ^{er} février 2021	à l'âge de 86 ans
Elise CHOQUET née PETIT	Le 5 février 2021	à l'âge de 81 ans
Philippe DHENIN	Le 1 ^{er} mars 2021	à l'âge de 54 ans
Eddy DUQUESNE	Le 14 mars 2021	à l'âge de 45 ans
Henri PAZOLA	Le 2 avril 2021	à l'âge de 70 ans
Nicole BOURGEOIS née DELOBEL	Le 2 avril 2021	à l'âge de 71 ans
Jean-François HENOCQ	Le 12 avril 2021	à l'âge de 72 ans
Cécile ROUGEGREZ née CATHELAIN	Le 3 mai 2021	à l'âge de 90 ans

Le tout premier mariage du mandat le 30 janvier 2021 :

M. Abderrahmane Assaf et Mme Agathe Verdière



« Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur
de la part de l'équipe municipale »

Annuaire communal

Vous avez été nombreux à nous solliciter pour faire apparaître votre activité dans l'annuaire communal diffusé sur <https://communederiviere.fr/>. Si vous aussi vous souhaitez y faire apparaître votre entreprise, veuillez nous renvoyer le formulaire qui vous a été remis ou contactez la mairie (mairie@communederiviere.fr) pour le recevoir.

Voici les entreprises riviéroises que les habitants peuvent aujourd'hui retrouver sur le site Internet :

Alimentation :

- Didier Trouille, boucher-charcutier

Artisanat :

- Clara Guillot, artisan tapissier d'ameublement
- Alain et David Contart, artisans du bâtiment
- Le Théâtre Floral
- Ets Bertrand Vaast
- Marc Lebreton, couverture-zinguerie
- S. Carlier EIRL, chauffage-sanitaire-plomberie

Hôtellerie :

- Jean-Claude Bourdrel, "Gîtes de Rivière"
- Edith et Alain Robilliart, "Gîte du Crinchon"

Loisirs :

- Parent'Chantement, ateliers d'éveil musical

Métiers de la santé :

- Morgane Hennart, médecin généraliste
- Martine Grenier, Caroline Hennequart, Olivier Brouez, Cabinet infirmier

Soins du corps :

- Valérie Mayé, Ôplantés
- Arom' et Sens, institut de beauté

Médecines alternatives :

- Danièle Mugni, énergétique traditionnelle chinoise
- Jean-François Robiquet, sophrologue
- Thuy-An Pham, Thérapeute holistique

Vente à domicile :

- Sylvie Mortellet, Stanhome
- Christophe Caboche, Millésimes

Liste des assistantes maternelles

Nous avons mis en ligne sur <https://communederiviere.fr/> une liste des assistantes maternelles du village, avec leur consentement. Si vous aussi vous souhaitez apparaître sur le site Internet, veuillez nous renvoyer le formulaire qui vous a été remis ou contactez la mairie (mairie@communederiviere.fr) pour le recevoir.

Voici les assistantes maternelles riviéroises que les parents peuvent aujourd'hui retrouver sur le site Internet :

- Aurélie CEYSSON, 5 Le Ventaire
- Sophie GOUILLART, 24 Résidence Gallo
- Véronique GROSSEMY, 1 rue des Groëts
- Audrey JARDEZ, 30 bis rue du Fermont

- Sabine JAYET, 10 rue de Verdun
- Mélanie LEBRETON, 1 Le Ventaire
- Sylvie MORTELLET, 20 rue de Bellacourt
- Karine UTEZA, 2 bis rue de Blairville

NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue aux nouveaux Riviérois

Nous n'aurons pas l'opportunité cette année de vous présenter les nouveaux habitants lors de la cérémonie des vœux. C'est pour cela que nous vous proposons au cours des bulletins une présentation, avec leur accord, des familles récemment arrivées à Rivière.

Marie Bonnerot et Pierre Bourdrel



*« Nous sommes ravis de faire partie de ce magnifique village !
Et d'être officiellement des Riviérois »*

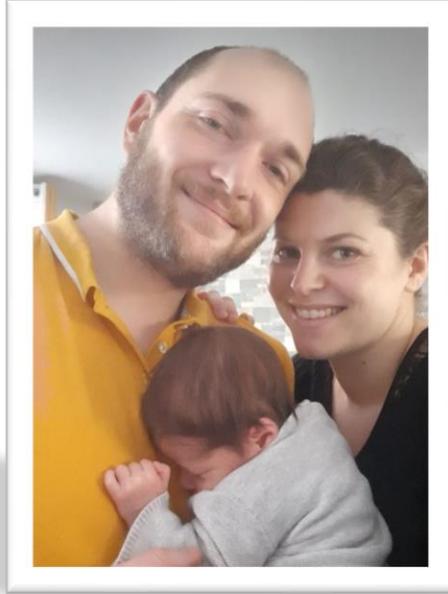
Fabien PERO et Marjorie LACAN – 5 rue de Grosville



*« Nous sommes arrivés avec plaisir 5 rue de Grosville
Mi Décembre dans cette commune où nous sommes certains qu'il
fasse bon vivre. »*

NOUVEAUX ARRIVANTS

Hélène et Romain Buttolo – 56 rue de Grosville



*« Nous sommes Hélène et Romain Buttolo et nous sommes les
parents du petit Arthur qui est né le 12/02/2021.
Nous habitons au 56 rue de Grosville. »*

Si vous êtes de nouveaux arrivants, vous pouvez envoyer une photo, un petit mot et votre adresse à la mairie.

Ça tourne à la déchetterie

C'est un événement insolite qui s'est déroulé à Rivière du 5 au 9 avril derniers puisque notre déchetterie a été le lieu réservé d'un tournage de télévision.

Une dizaine de séquences humoristiques sur le thème du quotidien d'une déchetterie y ont été filmées. C'est pour cela que la déchetterie était inaccessible pendant cette semaine. La commune a mis à disposition la salle du bas pour l'équipe du film (location forfaitaire). Le régisseur et le producteur ont apprécié l'aide apportée par notre commune dans la phase d'organisation. C'est la société audiovisuelle ISHOT basée à Arras qui a produit cette série appelée TRI. Des acteurs reconnus étaient présents sur place comme Dominique Thomas que vous avez peut-être déjà vu jouer le commissaire Tricard dans la série les Petits Meurtres d'Agatha Christie sur France 2 et Alane Delhaye que vous avez peut-être découvert dans la série P'tit Quinquin sur Arte.



La série TRI sera diffusée prochainement sur la chaîne WEO.

Commémorations avec les anciens combattants

La commune et les anciens combattants ont commémoré ensemble :

- Le 19 mars, la fin de la guerre d'Algérie
- Le 25 avril les déportés du train de Loos
- Le 8 mai la fin de la 2eme guerre mondiale

À chaque fois nous étions en comité restreint afin de respecter les consignes préfectorales.

Le 19 mars, la fin de la guerre d'Algérie



Le monument des déportés



L'armistice du 8 mai



Aide à la vaccination

Brigitte Grenier, notre première adjointe a contacté, depuis plusieurs semaines, de nombreux aînés de la commune afin de leur proposer la vaccination contre la Covid-19. Elle les a aidés dans les démarches d'inscription, a organisé les rendez-vous avec l'équipe de la C.U.A. et a accompagné à Artois Expo certains d'entre eux qui le désiraient. Merci à Brigitte pour cette belle opération d'entraide auprès de nos aînés riviérois.



Remise des fleurs aux jardiniers bénévoles

Des fleurs ont été remises à nos sympathiques jardiniers bénévoles pour le fleurissement d'îlots dans le village. Un grand merci à eux pour leur investissement et le temps passé pour rendre notre commune plus jolie, plus fleurie.



Pascal Petit de la commune remet les fleurs à Georges Carpentier.

Expérimentation d'une déchetterie inversée avec le SMAV

Le Syndicat Mixte Artois Valorisation (SMAV) s'est engagé dans un programme de prévention des déchets. L'objectif est de réduire la production de déchets à l'échelle de son territoire. Des actions de prévention sont ainsi organisées afin de diminuer les gisements les plus conséquents pour le SMAV, notamment ceux collectés en déchèterie.

Le SMAV va mettre en place une phase de test pour une déchetterie inversée à Rivière uniquement à partir du **mercredi 19 mai 2021**. Voici les informations en provenance du SMAV sur ce dispositif.



Qu'est-ce qu'une déchetterie inversée ?

Le concept est de créer un espace dédié en déchetterie permettant aux usagers de venir déposer des objets pouvant encore servir et qui ne sont pas récupérés par les recycleries afin que d'autres puissent venir les récupérer gratuitement. Une enquête a été réalisée par le SMAV fin 2020 pour connaître les attentes des usagers dans ce domaine.

Quels sont les types de déchets concernés ?

Les déchets placés dans le local de récupération seront **principalement des matériaux et matériel de bricolage ou de jardinage** (différents de ceux récupérés pour les recycleries via le local réemploi). La ferraille et les déchets électriques ne sont pas concernés par la récupération.

Comment s'organisent le dépôt et la récupération ?

Le dépôt se fera aux heures habituelles d'ouverture de la déchetterie en suivant les consignes de l'agent de déchèterie en poste.

La récupération sera également cadrée par l'agent de déchetterie et se fera uniquement dans le local dédié sur le créneau du mercredi après-midi. La récupération directement dans les bennes restent strictement interdites.

Nos agents seront vigilants au strict respect des gestes barrières.

Quelle est la durée de cette expérimentation ?

La phase test va s'étendre **du 19 mai au 7 juillet 2021** et fera l'objet d'une évaluation afin de déterminer la pertinence d'étendre ce dispositif à l'ensemble du territoire. S'agissant d'une expérimentation locale, nous avons volontairement limité notre communication aux usagers de la déchetterie de Rivière.

ACTUALITES

Elections départementales et régionales

Les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin prochains. Ces scrutins se tiendront en respectant les consignes sanitaires qui nous seront communiquées par la préfecture. Il est prévu d'installer les bureaux de vote dans la salle polyvalente afin de permettre à chacun de pouvoir tenir les distances nécessaires en ces temps de crise sanitaire.

Le ministère de l'Intérieur a ouvert une télé-procédure intitulée Maprocuration pour tous les scrutins qui se dérouleront à compter du 11 avril 2021 et dans la perspective du double scrutin départemental et régional des 20 et 27 juin 2021.

www.maprocuration.gouv.fr



SPORT



Depuis le mois de janvier, les sections jeunes de l'US de Rivière ont pu rechausser, avec le plus grand plaisir, les crampons. Ils ont donc repris le chemin de l'entraînement, en respectant, les gestes barrières. Gaëlle et Vincent, avec le soutien des parents, encadrent les U6/U7 ainsi que les U8, le mercredi de 14h30 à 15h30.

Martin et Romain se chargent de faire progresser les U10/U11 ainsi que les U15 le mercredi, de 17h45 à 19h15.

Pour la saison prochaine, le club souhaite renforcer sa structure, que ce soit dans l'encadrement des jeunes ou dans l'animation du club en général.

Vous souhaitez vous investir dans le temps ou simplement donner un coup de mains afin que nos jeunes pousses progressent dans les meilleures conditions : faites-le savoir en répondant au questionnaire suivant :

<https://communederiviere.fr/2021/03/22/lus-riviere-recherche-des-benevoles/>

ou en visitant le site Facebook de l'US de Rivière.



Ados de 13 à 17 ans – Lancement du projet d'une web TV

A la suite de l'enquête réalisée dernièrement auprès des adolescents du secteur, l'entente des Vals du sud (Wailly, Rivière, Ransart, Ficheux, Boiry-Saint-Martin, Boiry-Sainte-Rictrude) propose dans le cadre de nouvelles actions jeunesse un projet pour les jeunes de 13/17 ans du territoire. Ce projet, financé par les six communes, permettra aux jeunes de participer gratuitement à la création et à l'animation d'une Web TV en réalisant des petits reportages vidéo et de partager avec les habitants leur vie et leur vision du territoire.

Au programme :

- Découverte/loisirs/passions/rencontres
- Initiations au tournage et au montage vidéo
- Sensibilisation aux usages du numérique

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le dossier d'inscription que vous pouvez récupérer en mairie ou télécharger sur le site de la commune www.communederiviere.fr dans la rubrique **Grandir à Rivière** puis **Projet de web tv pour les ados** :



PARTICIPEZ AU PROJET D'UNE WEB TV 13/17 ANS

LES ATELIERS

INITIATIONS

- MONTAGE VIDÉO
- TOURNAGE VIDÉO
- MÉDIAS

SENSIBILISATIONS

- INTERNET
- RÉSEAUX SOCIAUX
- INFORMATIONS

REPORTAGES

- COMMUNICATION
- EVÈNEMENTS
- PASSIONS / LOISIRS
- PARTAGES / ÉCHANGES
- DÉCOUVERTES
- INTERVIEWS

+ D'INFOS SUR LE PROJET

WILLIAM BUCHER COORDINATEUR JEUNESSE
06-68-69-89-81
WILLOMIC972@GMAIL.COM

Logos: Six communes, ASH des Vals du Sud, ALLOCATIONS FAMILIALES, e-Enfance, ISHOT



Centre de loisirs pour l'été 2021

Comme chaque année l'entente des Vals du sud (Wailly, Rivière, Ransart, Ficheux, Boiry-Saint-Martin, Boiry-Sainte-Rictrude) organise l'accueil de loisirs en juillet et en août pour les enfants de 3 à 13 ans.

Retrouvez dès à présent le dossier d'inscription sur le site web de la commune

www.communederiviere.fr dans la rubrique **Grandir à Rivière** et **Accueil de loisirs été 2021**.

Centre de loisirs pour les enfants de 3 à 13 ans :

- Du jeudi 8 au vendredi 23 juillet 2021 à Rivière ou Wailly
- Du lundi 26 juillet au vendredi 13 août 2021 à Ransart

Horaires de 8h30 à 12h00 et de 14 h00 à 18h00.

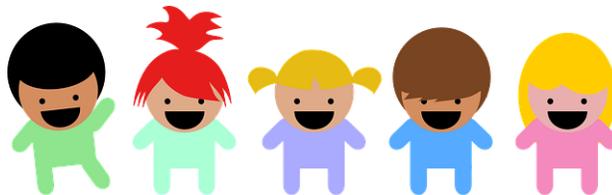
Possibilité de garderie le matin à partir de 07h30 et le soir jusqu'à 18h30.



Cantine de 12h00 à 14h00 inscription obligatoire à la semaine complète.

Accueil possible des externes dès 13h30.

Dossier complété à déposer avec les pièces demandées au plus tard **le 2 juillet 2021** dernier délai à la mairie de Wailly.



Relais petite enfance – RPE

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle animatrice au relais petite enfance "Karamel" basé à Achicourt et qui rayonne sur douze communes : Achicourt, Agny, Boiry Becquerelle, Boiry Ste Rictrude, Boiry St Martin, Boyelles, Boisieux Au Mont, Boisieux saint Marc, Ficheux, Mercatel, Rivière, Wailly. Il s'agit de **Dorothee Hélard**.

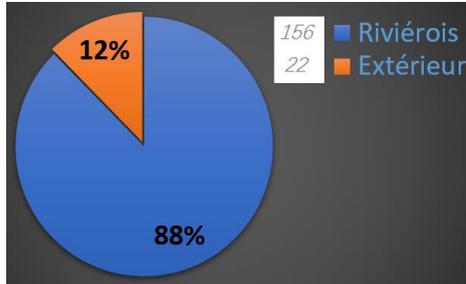


Projet de l'aire de jeux pour enfants

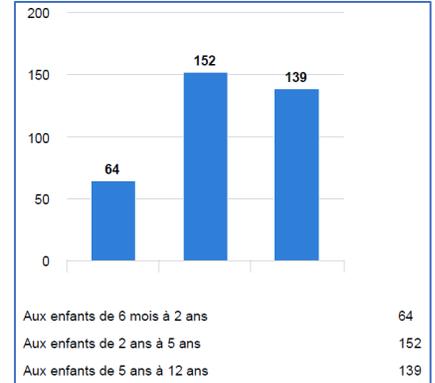
Vous avez été très nombreux à répondre au sondage réalisé en mars dernier et nous vous en remercions. Toutes ces participations sont des données précieuses et justifient de l'intérêt porté à cet équipement. Enfin, tous vos messages d'encouragement nous motivent à faire de ce projet une réalité !

Voici les résultats compilés grâce aux 178 réponses reçues :

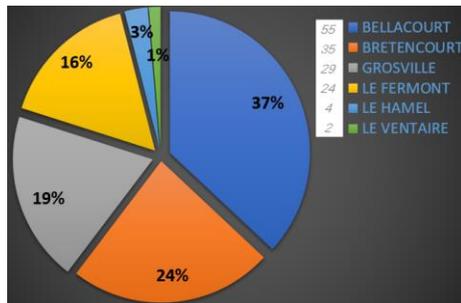
Habitez-vous à Rivière ?



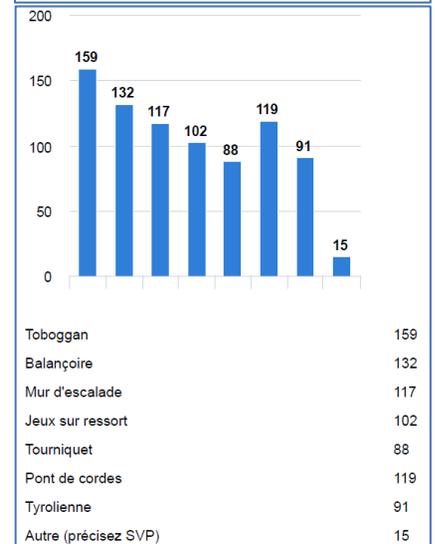
A quelles tranches d'âge doit être destinée l'aire de jeux ?



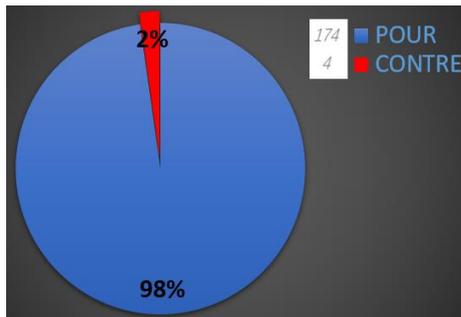
Si oui dans quel secteur habitez-vous ?



Quels sont les jeux que vous aimeriez voir installés ?

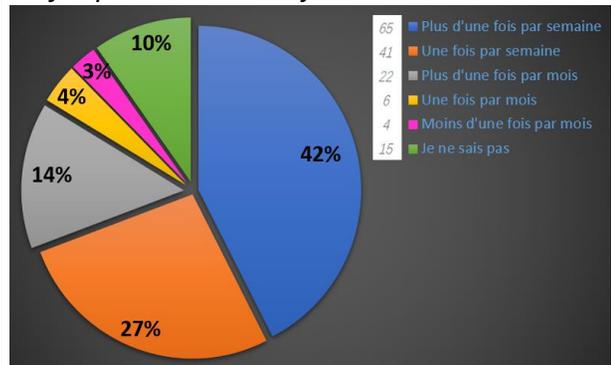
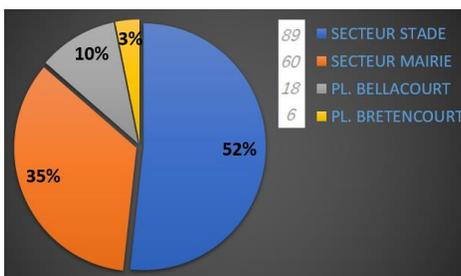


Etes-vous pour ou contre ce projet ?



A quelle fréquence vos enfants seraient-ils susceptibles de fréquenter l'aire de jeux ?

Quel serait l'emplacement le plus judicieux selon vous ?



La suite du projet :

Aucun choix n'est encore arrêté à cette heure. Nous pouvons néanmoins vous informer qu'une enveloppe a été allouée pour ce projet sur le budget 2021. Les prochaines étapes consistent à choisir un emplacement pour l'installation ainsi que les modèles des jeux. Il y aura ensuite une consultation de l'Architecte des Bâtiments de France pour laquelle nous serons épaulés par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) afin de réaliser l'intégration paysagère la mieux adaptée au site choisi.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Amélioration du stationnement

Pour celles et ceux qui en ont la possibilité, mieux vaut garer son véhicule dans sa cour ou son garage, au lieu de le laisser sur la voie publique, sur le trottoir. Nous notons une amélioration sur ce point et remercions les habitants qui adoptent de plus en plus cette façon de faire.

Les arbres et haies de mon voisin

Dans le bulletin précédent, le rappel des principales règles à respecter en matière de taille des arbres et des haies, a été fort apprécié par nombre d'entre vous et nous avons en effet constaté des actions concrètes de taille qui devenaient nécessaires. Merci à chacun de contribuer au respect de ces règles. Cela facilite grandement une meilleure entente entre voisins.

Nos chemins communaux ont la vie dure !

Pas facile d'être un chemin communal. Les passages d'engins de plus en plus imposants et lourds, la charrue du champ limitrophe, les camions de betteraves, les quads, etc. Tout cela accélère les dégradations. N'oublions pas qu'il s'agit de notre bien commun. Là aussi, il y a nécessité de mieux respecter ces chemins dans l'intérêt général : respect des limites (bande enherbée le long de ces chemins), nettoyage et réparations en cas de dégradation ponctuelles par un exploitant agricole, respect et amabilité entre les différents utilisateurs de ces chemins à la fois pour y travailler et pour les loisirs.



Point d'alerte : les quads

Nous en observons traversant notre territoire, empruntant nos chemins communaux, nos sentiers de randonnée, et parfois avec des vitesses excessives pouvant mettre en danger notamment les piétons. Parfois également des quads sont observés hors des chemins entraînant des dégradations des parcelles traversées. Ces comportements excessifs donnent malheureusement une mauvaise image à ce type d'engins et pourraient nous contraindre à des mesures de restrictions.

La bande enherbée le long du Crinchon n'est pas un chemin



Entre Rivière et Basseux, cette bande enherbée le long du Crinchon est de plus en plus fréquemment empruntée comme un chemin classique. Or ce n'est pas un chemin. Il s'agit d'une bande enherbée que les agriculteurs doivent laisser en l'état sans cultiver, sans traitements chimiques. Cela fait partie des exigences de la police de l'eau.

Il est à déplorer d'y voir passer des engins type quads, motos, etc.



Les randonneurs sont invités à emprunter le chemin de randonnée officiel.

Point d'alerte : Raticide

Plusieurs Riviérois nous ont alertés car ils ont trouvé des sachets avec de la pâte raticide dans leur cour. Actes malveillants et irresponsables car danger pour les petits enfants (pâte ressemblant à du chewing-gum), pour les animaux domestiques, chiens, chats...

Ceci fera l'objet d'une information en gendarmerie.



Des habitants nous ont alertés également de la disparition inquiétante de plusieurs chats de leur quartier y compris nous a été signalée des blessures infligées à un chat à la suite de tirs de à la carabine.

Mais aussi, sur un autre secteur du village, des Riviérois ont signalé un nombre excessif de chats abandonnés. Afin d'éviter que les chats soient en surnombre, il est fortement recommandé de les stériliser.

Rejets sauvages d'eau usée

Des rejets d'eau usée sont constatés, notamment en sortie de buses d'eau pluviale dans le fil d'eau du Crinchon (voir photo). Ceci est lié à des dysfonctionnements de systèmes d'assainissements individuels, voire à des anciens branchements "sauvages" sur le réseau d'eau pluviale ou même parfois à des évacuations directes dans le caniveau (de plus en plus rare).



À la suite des contrôles réalisés par Véolia en 2018/2019, les non-conformités constatées sont prises en compte par de nombreux habitants et donnent lieu à des travaux d'amélioration pour les assainissements individuels. C'est une très bonne tendance. La préservation de la qualité de l'eau est un enjeu très important et désormais bien partagé par les Riviérois.

Dépôt d'ordures sauvage

Nous avons la chance d'avoir une déchetterie sur notre territoire. Nous ne devrions plus voir ce type de dépôt sauvage. (Photo prise chemin d'Aubigny).

Si vous constatez ce type de fait, merci de prévenir en mairie ou directement le maire.



Terrain afr fossé Robert Gouy



Terrain afr les fonds



Un joli cadeau : des nichoirs

Certains habitants par l'intermédiaire du coupon-réponse du bulletin communal offrent au village un joli cadeau. C'est le cas d'Olivier Mothier qui s'est proposé de fabriquer des nichoirs pour les oiseaux.



5 nichoirs ont été réalisés. Nous remercions Olivier pour cette belle initiative.

Pourquoi ne pas proposer l'année prochaine, dans le bulletin, un plan de fabrication pour que chacun puisse s'il le souhaite réaliser son propre nichoir. Nous y réfléchissons.

Les populations des oiseaux des jardins sont en baisse. Nous pouvons essayer de favoriser la présence d'oiseaux grâce à des nichoirs comme ceux fabriqués par Olivier.

Le 11 mai 2021, les cinq nichoirs ont été remis par Olivier Mothier au directeur d'école M. Houel en présence de Loïc Oger, adjoint notamment à l'éducation et de Pascal Petit. Un nichoir est prévu par classe. Ils seront installés avec l'aide de Pascal Petit de la commune. Une belle action pour permettre aux enfants de l'école d'être sensibilisés par les oiseaux et la nature.



ENVIRONNEMENT

Créer une mare dans son jardin

Où ?

- Dans une partie assez plate et ensoleillée du jardin.
- Dans la partie la plus basse du jardin.
- Loin des arbres pour que leurs feuilles n'y tombent pas et que leurs racines ne gênent pas le creusement de la mare.

Grenouille rousse (*Rana temporaria*)



Quand ?

- Au début de l'automne si on veut remplir sa mare naturellement à l'eau de pluie.
- L'entretien de la mare se fait également juste avant l'hiver (pour enlever les plantes envahissantes et les feuilles mortes).

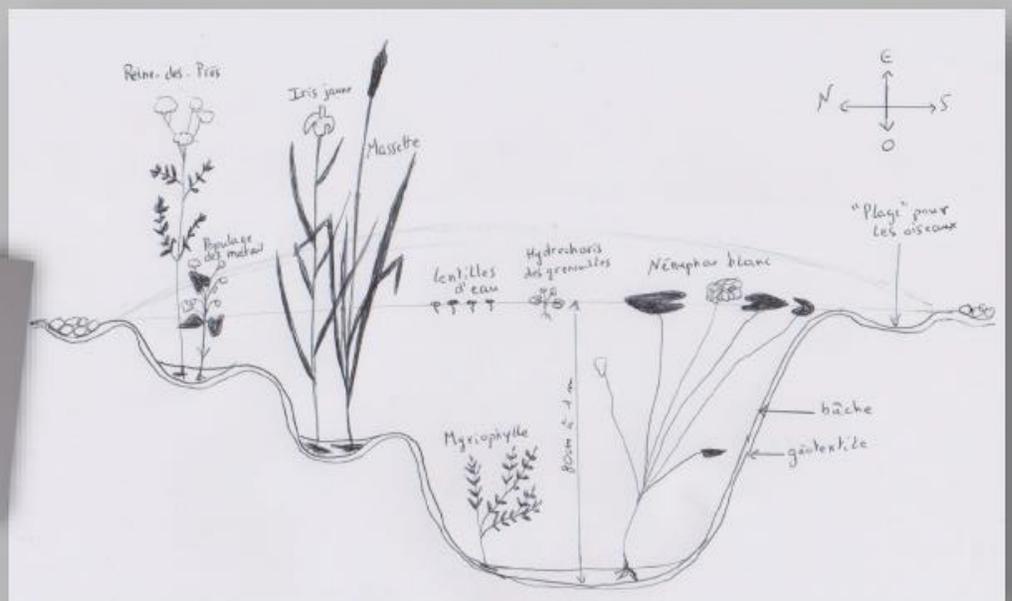
Comment ?

- Une petite mare creusée (avec une surface de 4m², avec une profondeur de 80 cm, c'est déjà suffisant) et protégée d'une bâche d'au moins 1 mm d'épaisseur ou rendue étanche par de l'argile si le terrain le permet.
- Délimiter la surface de la mare avec un long tuyau d'arrosage ou de la ficelle et des piquets.
- Embaucher la famille et les amis pour creuser, en prévoyant différents niveaux pour les plantes.
- Déposer une couche de sable humide puis un géotextile avant de placer la bâche.

Que mettre dans la mare ?

- Pas de poissons qui déséquilibreraient le milieu ; pas d'Amphibiens : ils sont protégés par la loi en France, il est interdit de les prélever ou de les déplacer, ils viendront par eux-mêmes.
- Des plantes de la région : de la reine des prés ou du populage des marais en bordure, des iris faux acore ou des massettes sur un premier palier, un nénuphar ou des myriophylles en profondeur, des lentilles d'eau ou de l'hydrocharis mors de grenouille en surface.

Notonecte (*Notonecta glauca*)



ENVIRONNEMENT

Quels sont les avantages d'une mare ?

- La faune inféodée aux milieux aquatiques peuple rapidement la mare.
- Plus de la moitié des zones humides a disparu en France au cours du XXème siècle : les mares, même modestes, constituent un écosystème riche et un réservoir de carbone.

Punaise d'eau
(*Gerris*)



Libellule déprimée
femelle (*Libellula depressa*)



Nénuphar blanc
(*Nymphaea alba*)



Populage des
marais
(*Caltha palustris*)

Quels sont les inconvénients d'une mare ?

- A partir du printemps, les grenouilles coassent, même la nuit. Mais les nuisances sonores des humains sont bien plus insupportables.
- L'eau attire les moustiques qui y pondent leurs œufs. Mais ils ont une importance primordiale dans les chaînes alimentaires (les larves nourrissent la faune aquatique, les adultes nourrissent les hirondelles ou les chauve-souris).
- Même avec un faible niveau d'eau, une mare est un danger pour les enfants en bas âge. Il faut les accompagner aux alentours de la mare. Mais c'est un excellent lieu de découverte de la nature

Conseils lecture :

« J'aménage ma mare naturelle » aux éditions Terres vivantes

Entretien d'une mare naturelle :

<https://www.terrevivante.org/1057-entretenir-sa-mare.htm>

Les cahiers techniques « Créer une mare » et « Gérer une mare »

FCPN (Fédération Connaître et Protéger la Nature) : créer une mare https://www.fcpn.org/activites_nature/mares-milieus-aquatiques/creer_mare

Triton alpestre
(*Ichthyosaura alpestris*)



ENVIRONNEMENT



Le lundi de Pâques (5 avril), cette opération a eu un beau succès malgré une météo pluvieuse : Plus de 120 Riviérois y ont participé, ils sont venus en famille avec les enfants.

Les rendez-vous étaient donnés dans chaque hameau : au Fermont devant le cimetière anglais, sur la place de Bretencourt, place de Bellacourt et à Grosville devant la mairie.

Chaque groupe choisissait son parcours et même parfois sa méthode de collecte. Nous avons même vu un collectage des déchets avec un âne !

Avec l'ensemble des déchets collectés, nous avons rempli 3 énormes poubelles que le SMAV est venu spécialement pour les collecter dès le lendemain matin.

De nombreux Riviérois nous ont demandé de refaire ce type d'opération.

Voilà une belle action collective et une belle leçon qui rappelle que chacun doit prendre soin de notre bien commun et de notre environnement.

De nombreuses photos des participants nous ont été envoyées par mail : Merci à tous !



ENVIRONNEMENT



ENVIRONNEMENT



Norbertine (2ème partie)

Selon l' historien Cardevacque (1828-1899), un amoureux de notre village, Norbertine est la seule rescapée d' un carillon de cinq cloches qui était installé au sommet du clocher au XVIIIe siècle. Elle est un document précieux sur l' histoire de Rivière notamment avec le texte qui apparaît en relief sur sa robe. Elle avait été fondue en 1778 à Grosville par Clément DROUOT, un artisan connu pour avoir signé de nombreuses cloches en Belgique mais aussi celle de la belle église de Bully-les-Mines, par exemple.

C' est son parrain, Alphonse Norbert HARDUIN, devenu Seigneur de GROSVILLE en 1773 qui en avait fait don à la paroisse en même temps que son propre prénom féminin ("Norbertine").

Sa marraine était Félicité CARRÉ, l' épouse d' Augustin VERMEL, qui était le "lieutenant", c' est à dire une sorte de gestionnaire du domaine de son seigneur, Harduin de GROVILLE.



C' est Oudard BRUNEAU, le curé de l' époque qui avait procédé à la bénédiction de la cloche revêtue sans doute pour l' occasion d' une aube blanche comme le voulait la tradition.

Brisée à la Toussaint 1886 Norbertine est refondue à l' identique (ou presque) en 1888.



C' est l' évêque d' Arras DENNEL et le doyen du village Magniez qui procèdent à ce nouveau baptême.

Le texte précise aussi que les parrain et marraine sont des descendants de ceux de 1778, ce que l' on peut vérifier.

Ainsi le nouveau parrain, Henri HARDUIN de GROSVILLE (1844-1916), est l' arrière petit fils d' Alphonse Norbert HARDUIN, celui de 1778.

Quant à la nouvelle marraine Félicité PIGACHE et son époux Louis VERMEL ils sont tous les deux descendants de l' ancien couple parrain/marraine de 1778. C' est aussi le cas de Charles PIGACHE, lui

aussi cité dans le texte et frère de Félicité.

L' historien Cardevacque a décrit Norbertine avant sa refonte en 1888. Il signale à l' époque la présence des armoiries des Harduin de Grosville sur le flanc de la cloche (ci-dessus): "un écusson orné de lambrequins (qui) présente en relief les armoiries de la famille Harduin, d' argent à trois chevrons alternés d' azur et de gueule, au heaume treillé de trois treilles".

Dans sa description il ne parle pas du sceau au soleil rayonnant visible aussi ci-contre.

Il confirme la présence de Saint-Vaast et s' interroge sur le lien que pourrait avoir l' image de la Vierge Marie tenant un cierge avec le culte de Notre-Dame des Ardents.

Il décrit aussi "la croix fleurdelysée, dont une Madeleine éplorée tient le pied embrassé; à côté s' épanouit un lys".

Une scène de crucifixion «artésienne» avec ces éléments disparus volontairement ou non.



Le Carré des sources



Cet édifice remarquable conçu et réalisé par Vauban en 1723 revêt un caractère unique. En effet, ce lieu historique a été pensé en vue de protéger une source aménagée en puits artésiens afin d'alimenter avec un débit suffisant le ruisseau le Crinchon et ainsi pouvoir inonder les douves sud de la citadelle d'Arras, autre édifice majeur de Vauban. Cette source en puits artésiens protégée de fortifications militaires est, à ma connaissance, unique en France.

Ce lieu a appartenu aux militaires jusqu'aux années 70-80 et a été ensuite cédé à la commune pour le franc symbolique.

L'édifice de Vauban est resté dans son état initial avec peu de dégradations excepté quelques arbustes et végétations qui poussent dans les interstices de la muraille.

Le Carré des Sources situé au cœur de Rivière, dans un bel écrin de nature, jouxtant le parc du château de Brétencourt, directement relié à cette belle citadelle d'Arras, présente toutes les caractéristiques pour faire reconnaître ce lieu dans le patrimoine historique.

En mai 2020, l'association Abcd'air a demandé un classement de cet édifice au titre des monuments historiques.

Un avis favorable pour un classement a été donné par le maire le 13 avril 2021 à la suite d'un débat en conseil municipal. Le Carré des Sources mériterait un classement non seulement au niveau régional mais aussi au niveau national du fait de son caractère unique.

Ce dossier en vue d'un éventuel classement est en étude à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Vous serez informés des suites de ce dossier, notamment dans le prochain bulletin " Au fil du Crinchon". Si vous avez des questions sur ce sujet n'hésitez pas à contacter le maire.

Extension du colombarium

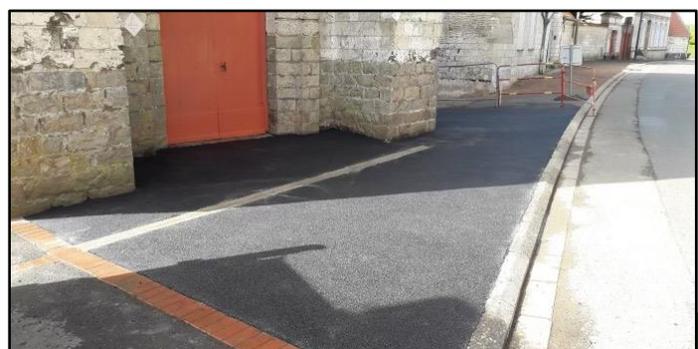


Parvis de l'église

Parvis de l'église en mauvais état, risque de chute. Travaux prévus semaine du 10 mai.



Après les travaux, le parvis est maintenant lisse.



Travaux programmés

Les travaux de voirie prévus par la C.U.A pour la rue de Blairville et la rue de Beaumetz restent programmés. Après la consultation des habitants des rues concernées, la CUA sollicite le Conseil Départemental du Pas-de-Calais pour ces travaux qui concernent des routes départementales.

La réfection complète du pont de la rue du Crinchon est également toujours programmée (cf. Bulletin n°3) pour une réalisation probable en 2022.

Travaux réalisés par la commune

Merci à l'équipe des employés et à Alain Contart adjoint aux travaux.

L'extension du cimetière



La bibliothèque

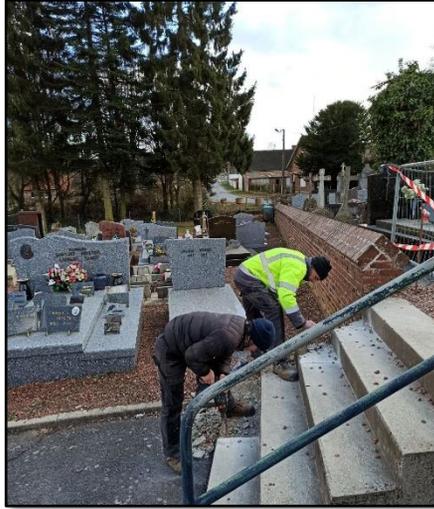
Une table en bois a trouvé une nouvelle vie à la bibliothèque. Les employés communaux l'ont consolidée et remise en peinture d'un joli vert en accord avec les bénévoles.

Les employés communaux y ont installé de nouvelles étagères. Voilà donc de quoi installer plus de livres.



TRAVAUX

Travaux de réfection des marches au cimetière par les employés communaux



Cheminement doux dans la pâture communale sous l'école faisant la liaison entre le parking de l'église, rue de Grosville et la rue de Verdun.

Magnifique point de vue sur la vallée du Crinchon.



Chemin provisoire tracé dans l'herbe

URBANISME

Liste des demandes et décisions de travaux

Date de la mise à jour : le 28/05/2021

Demandeur	Décision	Date de signature	Nature des travaux	Adresse des travaux
-----------	----------	-------------------	--------------------	---------------------

Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Madame Pascaline DUQUESNE	Accepté	04/02/2021	Pose d'un portail avec un soubassement de 50cm plein et des barreaux sur la surface restante et jusqu'en limite d'un grillage rigide de couleur gris anthracite avec plantation d'une haie vive.	6 bis Chemin de Basseux 62173 RIVIERE
Monsieur Patrick POITEAU	Accepté	19/01/2021	Clôture en plaques de béton	66 RUE DE GROSVILLE 62173 RIVIERE
Madame Pascaline DUQUESNE	Refusé	22/01/2021	Pose d'un portail et jusqu'en limite de propriété d'un grillage rigide de couleur gris anthracite.	HAMEAU DE BELLACOURT 62173 RIVIERE
Monsieur Antoine BURMANN	Refusé	22/01/2021	Clôture et Portail	8 RUE DE GROSVILLE 62173 RIVIERE
Monsieur Gérard PARSY	Accepté	09/03/2021	Véranda en aluminium de couleur gris anthracite	3 RUE DES GROETS 62173 RIVIERE
Monsieur Geoffrey LELEU	Accepté	09/03/2021	Rénovation des façades et changement de couverture sur une partie	39 RUE D ARRAS 62173 RIVIERE
Monsieur Pierre BOURDREL	Accepté	25/02/2021	Remplacement des tuiles du toit de la chaufferie	rue de Grosville 62173 RIVIERE
Monsieur Laurent MIKSCH	Refusé	25/03/2021	Pose d'une clôture composée d'un mur bahut surmonté d'un élément ajouré	8 PLACE DE BELLACOURT 62173 RIVIERE

Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes

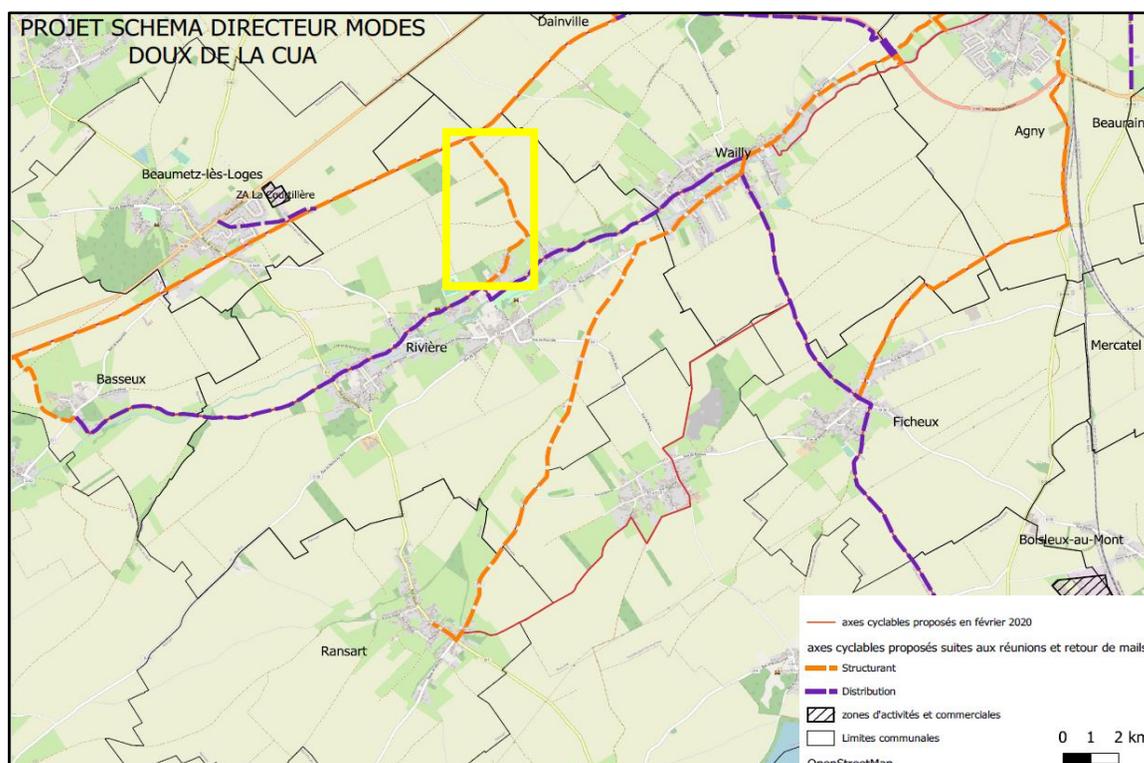
Monsieur Jérôme CACHEUX	Refusé	05/01/2021	Aménagement d'une grange existante en habitation.	14B RUE DE BRETENCOURT 62173 RIVIERE
-------------------------	--------	------------	---	---

Permis d'aménager comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions

Fernand BLONDEL	Refusé	23/02/2021	Création de deux lots à bâtir à usage d'habitation	rue de Grosville 62173 RIVIERE
-----------------	--------	------------	--	-----------------------------------

Schéma directeur des modes doux

La CUA travaille actuellement sur un schéma directeur des modes doux pour permettre notamment d'organiser les déplacements à vélo sur l'ensemble des communes de la CUA. Sur chaque territoire des axes sont identifiés et un travail sur carte a été mené secteur par secteur. En ce qui nous concerne vous trouverez ci-dessous la carte Sud-Ouest :



Veillez noter que la commune de Rivière a proposé l'ajout d'un axe qui permet de rejoindre facilement la véloroute de la mémoire (encadré jaune).

Axes proposés février 2020 : ce sont des anciens tracés dont il ne faut pas tenir compte.

Les types d'axes qui font partie de ce schéma directeur :

Structurants : axes pour un usage domicile/travail. Ils se dirigent « vers la ville », ils sont de type « radial ». Une mise en sécurité du cycliste sera envisagée sur ces axes en le séparant des automobiles quand cela est possible.

Distribution : axes à usage domicile/travail mais plutôt d'une commune à une autre (plutôt comme une périphérie ou rocade). Ces axes sont de type « concentrique ».

Récréatifs : axes des trajets en famille ou sportifs (vttiste). On est plus sur des boucles pour lesquelles on part de chez soi et on revient chez soi. Ce troisième usage n'est pas encore identifié sur les cartes.

Lorsque le schéma sera validé, les aménagements se feront au fil de l'eau en fonction des travaux de voiries. Si des travaux sont prévus, la CUA en profitera pour faire des travaux d'aménagements cyclables. Dans certains cas, s'il y a une demande forte, un aménagement pourrait se faire également. Les communes seront prévenues en amont de ces travaux. En fonction du budget alloué annuellement ces travaux pourront prendre de 15 ans à 40 ans pour être tous réalisés.

Audit thermique

Le mardi 2 mars, dès 7h du matin, nous avons rendez-vous avec un expert mandaté par la CUA afin de réaliser un audit thermique de l'ensemble des bâtiments communaux. Le but de cette démarche étant d'identifier la performance énergétique de nos bâtiments et répertorier les endroits précis des défaillances en isolation.



Le maire, l'adjoint aux travaux Alain Contart et le responsable technique Pascal Petit ont accompagné cet expert, équipé d'une caméra thermique très précise. Celui-ci nous montrant sur sa caméra les fuites calorifiques, les ponts thermiques et nous donnant de nombreux conseils en cours de visite.



Protection incendie

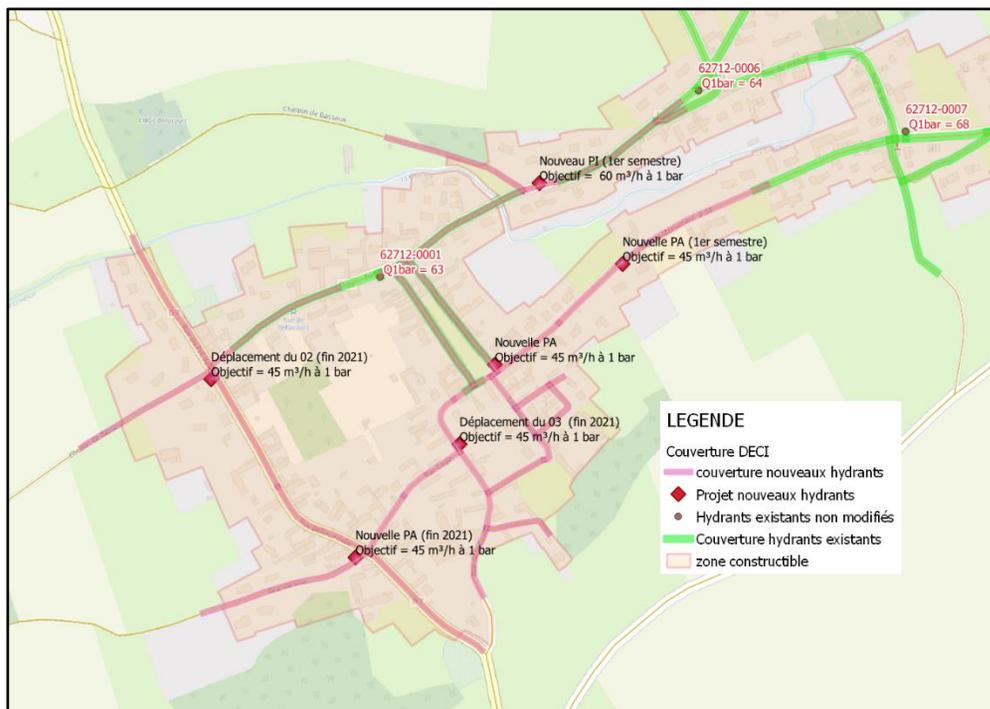
Le 7 avril, le maire a accueilli la personne de la CUA en charge des travaux concernant la protection incendie, ainsi que le responsable de ces travaux de l'entreprise Véolia.



Depuis un an, nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos correspondants de la CUA afin de mettre à plat le diagnostic des insuffisances de protection incendie de certaines zones de la commune. Cela a de plus un gros impact sur l'urbanisation dans la commune. Nous avons donc demandé officiellement que la CUA mette en priorité des actions correctives dans les plus brefs délais pour Rivière. Des financements plus importants ont, de ce fait, été débloqués par la CUA.

Des travaux de renforcement sont prévus dès cette année : rue du Monument, rue de Bellacourt, rue de Bellacordelle, rue de Justice, rue du Fermont.

Des études sont en cours pour les zones restant à renforcer, notamment rue d'Arras.



Conférence des maires

Le jeudi 18 mars, dans le cadre de la conférence des maires, la CUA a sollicité les maires de 3 communes représentatives de la vallée du Crinchon Rivière, Agny et Achicourt pour échanger sur les projets de ces communes. Cette démarche contribuera également à préparer un travail commun à réaliser avec la CUA et les communes de la vallée du Crinchon (Achicourt, Agny, Wailly, Rivière et Basseux).

A Rivière, nous avons accueilli le président de la CUA Frédéric Leturque, accompagné de vice-présidents et de directeurs de la CUA ainsi que les maires des communes d'Achicourt et d'Agny.



Présentation par le maire des projets de la commune.



Visite sur le terrain d'une partie du patrimoine de la commune et de ses potentiels : autour de l'école, de la mairie, de l'église, du presbytère, du cabinet médical, etc.

Actions menées à la suite des débordements pluvieux

A la suite des épisodes pluvieux de janvier, février, nous avons eu à nouveau des coulées d'eau boueuse : coulées dans certains vallons des champs arrivant ensuite dans la vallée du Crinchon.

Exemples en photos : débordements sur la rue de Bellacourt au niveau du petit pont, et dans les champs le long du fil d'eau du Crinchon entre Rivière et Basseux.



Action demandée à la CUA : une première action a été rapidement déclenchée au niveau du pont rue de Bellacourt, de même au niveau d'un pont entre Basseux et Rivière, en concertation avec le maire de Basseux.



Action demandée au Département : réfection des fossés en bordure de la départementale venant de Beaumetz. D'autres actions du même type sont à venir.

Actions qui restent à mener : en concertation avec les agriculteurs, la CUA et de nombreux autres partenaires

Ces phénomènes d'érosion des sols des champs sont en aggravation et ont des impacts énormes sur les cultures et donc sur les agriculteurs eux-mêmes. Les impacts sont multiples : impacts sur l'urbanisme, sur le rechargement des nappes phréatiques, sur la pollution de l'eau et des cours d'eau. Les causes profondes sont liées aux modes de culture : mécanisation, tassement des sols, intrants chimiques, types de cultures, disparition des haies et des fossés, etc. entraînant la perte de la vie du sol. Notons également que la disparition de la biodiversité des champs (oiseaux, insectes) est également liée à ces mêmes causes.

Sur notre territoire, des actions peuvent être menées en accord avec les agriculteurs motivés et aussi en accompagnement avec les instances comme la CUA et d'autres partenaires. Les agriculteurs seront associés pour trouver les actions les plus appropriées afin de limiter l'érosion de la terre de leurs champs.

Concernant les débordements aux abords du fil d'eau du Crinon, notamment en amont du village, un travail sera entrepris avec la C.U.A. dans le cadre du projet global sur la vallée du Crinon. Des plantations seront à prévoir afin d'atténuer grandement ces phénomènes.

PROJETS/ACTIONS

L'équipe municipale a engagé de nombreux projets en 2021 et d'autres sont également à l'étude. Si vous avez des idées de projets, vous pouvez nous les communiquer. Voici une liste afin que vous ayez de la visibilité et des perspectives sur les actions prévues.

Actions terminées :

- Extension du colombarium (financement par la CUA).
- Extension du cimetière (utilisation d'un tiers de la pâture communale) : réalisation par les employés communaux
- Réalisation de toilettes dans le bâtiment école : réalisation par les employés communaux.
- Arrivée de la fibre optique à la mairie (secrétariat)
- Curage amont /aval des ponts route de Basseux, rue de Bellacourt et réfection des fossés route de Beaumetz (rue du Pré Vérin): lutte contre les coulées de boue.
- Diminution des heures d'éclairage des rues (arrêt à 22h au lieu de minuit)
- Opération " Rivière propre" avec la participation des Riviérois le 5 avril
- Renouvellement de la convention de l'agence postale pour 9 ans

Actions engagées :

- Réalisation de toilettes PMR dans la salle du bas de la mairie : carrelage et plâtrerie réalisés par les employés communaux.
- Nettoyage des gouttières de l'église
- Trottoirs et sécurisation de la rue de Beaumetz et aménagements du secteur du calvaire rue de Bellacourt (pour piétons et emplacements pour garer des véhicules)
- Passage en zone 30 de la rue de Blairville et sécurisation du carrefour rue des groêts.
- Renforcement du réseau incendie : rues de Bellacourt, du Monument, Bellacordelle/grande Voie, de Justice, du Fermont.
- Ducasse en juin (prévue les 5 et 6 juin mais finalement repoussée à l'année prochaine à cause des mesures sanitaires)
- Paiement en ligne, depuis le site de la Direction Générale des Finances Publiques, des factures de cantine, de garderie et de location de salle
- Pass'Jeunes
- Mesures de la qualité de l'air à l'école

Actions à venir : (sous réserve d'obtention des subventions)

- Remplacement de 11 fenêtres de l'école
- Remplacement de la chaudière fuel du cabinet médical (secteur Kinésithérapie) par une chaudière gaz.
- Tableau TBI (Tableau Blanc Interactif) pour une classe de l'école
- Équipement en fibre optique de l'ensemble des salles de la mairie et de l'école.
- Equipement de l'école en matériels informatiques de nouvelle génération et sécurisation des logiciels.
- Réalisation d'une aire avec jeux pour enfants (étude en cours)
- Reprise des concessions de l'ancien cimetière (étude en cours)
- Réfection du pont de la rue du Crinchon

Autres actions à venir :

- Mise en place d'un conseil citoyen
- Dotation de la commune d'un broyeur de végétaux
- Réparation des linteaux du presbytère
- Réalisation d'une zone de compostage
- Mise en place d'un marché (produits locaux) (étude en cours)
- Festivités : 13 et 14 juillet ; journées du patrimoine ; Fête du terroir (nouvelle idée en étude) prévue les 23 et 24 octobre
- Aménagement de cheminements mode doux (parking église/rue de Verdun)
- Plantation d'arbres, de haies avec les habitants (de novembre à janvier)
- Accompagnement numérique pour les habitants (à étudier)

Actions demandées aux partenaires (en attente de retours) :

- Réparation d'abris bus et mise en place de bancs
- Aménagement d'un arrêt de bus au lieu-dit "La Burlotte"

Projets à étudier pour les années à venir : (s'appuyer sur nos partenaires)

- Projet « maison pour tous » (assos, jeunes, aînés, estaminet)
- Rivière « village patrimoine » : objectif 2022
- Comité d'urbanisme
- Boulangerie/épicerie à Rivière
- Devenir du presbytère
- Réfection des voiries prioritaires
- Sécurisation de la circulation dans le village
- Évolution des services de l'agence postale
- Médiathèque et ludothèque en complément de la bibliothèque : dans quels locaux ? (accès PMR)
- Éclairage LED
- Poursuite des travaux de renforcement de la protection incendie
- Parking poids-lourds

Projets aménagements vallée du Crinchon :

- Jardin pédagogique (lien école) avec jardins partagés et cheminements doux de la vallée du Crinchon avec panneaux d'information (environnement et patrimoine), aires de pique-nique...
- Réfections du Carré des Sources
- Préservation de l'eau du captage du Ventaire des risques de pollution.
- Aménagement sportif pour le bassin de vie (villages de la CUA du secteur)
- Plantations le long du fil d'eau entre Rivière et Basseux

FESTIVITES

Ces rendez-vous auront lieu sous réserve de respect des consignes préfectorales en vigueur au moment de ces événements.

Ducasse : Nous avons prévu de positionner la ducasse le week-end des 5 et 6 juin mais les dernières consignes sanitaires en provenance de la préfecture ne nous permettent pas d'organiser la ducasse cette année.

13 et 14 juillet :

13 juillet : Nous vous proposons pour **le mardi 13 juillet vers 21h** de venir partager un pot de l'amitié (*) dans quatre lieux différents (place de Bretencourt, place de Bellacourt, pelouse de la salle des fêtes, et près du cimetière militaire pour le Fermont et le Ventaire). La nuit tombée s'éclairera avec lanternes et lampions.



14 juillet : Nous vous invitons **le mercredi 14 juillet à la cérémonie commémorative à 16h à la mairie** suivie d'un dépôt de gerbe au monument, puis d'un vin d'honneur (*) de 16h30 à 17h30 sur la pelouse devant la salle des fêtes.

Et pour continuer cette belle journée, rendez-vous à **18h au terrain de foot** : jeux pour tous, petits et grands, jeux anciens, concours de boule avec la participation des associations et des habitants volontaires. **Une buvette (*) et un barbecue seront organisés par l'US Rivière** (participation demandée).



(*) L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

FESTIVITES

4 septembre Forum des associations : Les associations qui le souhaitent pourront nous présenter leurs activités à la salle du bas.

18 et 19 septembre Journées du patrimoine : Le Crinchon à l'honneur et le Carré des Sources (œuvre de Vauban)



23 et 24 octobre : salon du terroir

AGENDA

DATES	EVENEMENTS
20 juin	Elections régionales et départementales – premier tour à la salle polyvalente
27 juin	Elections régionales et départementales – second tour à la salle polyvalente
6 juillet au soir	Début des vacances scolaires d'été
Du 8 juillet au vendredi 23 juillet	Centre de loisirs à Rivière
13 et 14 juillet	Festivités du 14 juillet
2 septembre	Rentrée des classes
4 septembre	Forum des associations
18 et 19 septembre	Journées du patrimoine
23 et 24 octobre	Salon du terroir

CONSEIL CITOYEN

Ayant à cœur de consolider la transparence dans l'action municipale, nous souhaitons mettre en place une instance indépendante ayant une capacité d'évaluation des engagements, mais aussi de proposition auprès des élu(e)s.

Ouverte à tou(te)s les Riviérois(es), représentant idéalement chaque hameau, cette instance aura pour première mission la définition de son mode de fonctionnement.

Son travail, venant renforcer encore les liens entre élu(e)s et habitant(e)s, l'amènera à présenter ses observations de façon annuelle à l'équipe municipale

Ses conclusions seront ensuite publiées dans le journal municipal.

Si vous souhaitez participer, faites-nous part de votre candidature dans le coupon/réponse.

ENIGME DU MAIRE

Les 5 gagnants qui ont bien répondu très vite à la question du dernier bulletin (coupon réponse) :

Où pensez-vous que la photo de la page de couverture a été prise ?

Réponse : il s'agit du **chemin d'Héricamp**, (chemin qui va de la rue de Grosville à la rue de Beaumetz en passant derrière le stade de foot).

Voici les 5 premières bonnes réponses :

- Christiane Autem, rue de la Cavée
- Justine Sellier, rue de Grosville
- David Vaast, rue de Beaumetz
- Colette Vahé, résidence Gallo
- Christine Lebas, rue du Château

Pour leurs bonnes réponses, le maire leur a offert une bouteille de bière " La Rivière" et une bouteille de jus de pommes.

Bravo à eux

La nouvelle énigme à découvrir dans le coupon/réponse.



Schéma directeur des modes doux

Schéma directeur des modes doux, avez-vous des remarques sur ce thème ?

Eclairage public

Est-ce que de l'extinction de l'éclairage public à 22h vous convient ?

OUI NON

Vos remarques : -----

Projet de conseil citoyen

Je suis candidat pour le conseil citoyen : NOM PRENOM

Projet de Marché

Faites-vous vos courses :

au marché OUI NON

au supermarché OUI NON

Autre OUI NON

Préciser : _____

Etes-vous usager du marché de :

WAILLY OUI NON

BERNEVILLE OUI NON

ARRAS OUI NON

AUTRE OUI NON

Préciser : _____

Seriez-vous un usager régulier d'un marché de produits locaux et/ou bio qui aurait lieu à Rivière ? OUI NON

Si c'est non pour quelle raison ? _____

Le démarrage d'un marché une fois par mois vous conviendrait-il ? OUI NON

Préférez-vous un marché hebdomadaire ? OUI NON

Vos remarques sur ce projet de marché : _____

A DEPOSER COMPLETE DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE
 OU VOUS POUVEZ CONTACTER LE MAIRE DIRECTEMENT

Journal des associations et des bénévoles

Le contenu du journal des associations est indépendant du bulletin municipal. Chaque association est responsable de l'article et des photos publiés.

Nom	Adresse	Tél	Mail	Président(e) ou correspondant(e)
Abcd'Air	16 rue d'Arras Rivière	06 08 23 26 67	Abcd.Air@orange.fr	Monique Delvincourt
AEP Jeanne d'Arc	15 rue de Bretencourt Rivière		christian.marquis46@orange.fr	Christian Marquis
AEPGE	4 rue Braque. Arras	03 21 51 46 89	aepge@wanadoo.fr	Jean Marie. Poudroux
Anciens combattants	8 rue du monument Rivière	03 21 55 65 07	elianedemailly@sfr.fr	Claude Demailly
APE Le carré des enfants	48 C, rue de Grosville Rivière	06 88 16 35 16	apelecarredesenfants@gmail.com	Audrey Patinier
Bénévoles de la bibliothèque	Mairie de Rivière	06 78 01 75 88	carpentier-georges@orange.fr	Jocelyne Carpentier
Boules Riviéroises	Mairie de Rivière	06 79 37 20 31	jp.cognon@orange.fr	Jean Pierre Cognon
Budo	Mairie de Rivière	06 07 42 69 94	glapa.philippe@orange.fr	Glapa Philippe
Club des aînés	7 rue de Bellacordelle Rivière	06 19 27 28 03	martial.boulierdauthieu@sfr.fr	Thérèse Boulier
Comité des fêtes	Mairie de Rivière	06 89 67 80 95	comitedesfetesderiviere@gmail.com	Sylvia Leroux
Églises ouvertes de rivière	7 rue de la cavée Rivière	06 19 26 21 68	therese.orlof@sfr.fr	Thérèse Orlof
A.D.N. Course à pieds	7 rue du Fermont	06 22 39 84 69	stadiusremi@gmail.com	Rémi Stadius
Familles rurales	2 rue d'Arras Rivière	06 05 43 89 24	evemya@wanadoo.fr	Evelyne Caruel
Les Jardiniers bénévoles	Mairie de Rivière	03 21 55 61 70	carpentier-georges@orange.fr	Georges Carpentier
Les randonneurs du Crinchon	3 rue Cagin 62173 RIVIERE	06 47 59 05 21	sylviane.dambreville@yahoo.fr	Sylviane Dambreville
Maisons Paysannes du Pas-de-Calais		09 64 19 53 99	pas-de-calais@maisons- paysannes.org	Gilles Secq
Montgolfière Du rêve à la réalité	1 le Blanc Mont Rivière	06 46 32 96 81	durevealarealite.net	Stéphane Vasseur
Non-taiseux	54 rue de Grosville Rivière	07 64 09 14 90	nontaiseux@mailo.fr	Guillaume Piguel
Rivière en Chœur	Mairie de Rivière	06 72 24 13 52	chez.delfa@gmail.com	Fabienne Delebarre
Rivière, nature et patrimoine		06 12 50 16 02	gabriel.bertein@orange.fr	Gabriel Bertein
Secours Catholique	35bis rue Grosville	03 21 55 57 59 06 17 78 09 00	gfdehee@orange.fr famillemartin1@free.fr	Françoise Dehée Annie Martin
Société de chasse	Mairie de Rivière	06 40 22 09 29	contartdenis@hotmail.fr	Denis Contart
US de Rivière	Mairie de Rivière	06 59 28 68 61	USderiviere@gmail.com	Loïc Oger
Wajutsu	49 rue de Metz 62217 Achicourt	06 79 74 34 90 06 52 51 29 16	patricia.louchart@free.fr	Patricia et Marc Louchart

JOURNÉES
DU PATRIMOINE
& DES MOULINS

ANNULÉ
PAR MESURE
PRÉVENTIVE

Maisons du pays d'Artois

Le samedi 26 juin

Journée d'initiation terre

crue : restauration et enduit

Le dimanche 27 juin

Exposition photos peintures

exposition sur la maison pan de bois-torchis
maquettes de compagnons

Venez admirer le travail des artistes peintres dans les rues de
Rivière

A 17h exposition des oeuvres réalisées durant la journée

REPORTÉ

**AUX JOURNÉES DU PATRIMOINE LES 18 ET 19
SEPTEMBRE 2021**

Journées organisées par les
associations Abcd'Air et Maisons
Paysannes du Pas-de-Calais

Concours photo

Rivière,
ses maisons, ses arbres
(gros plans ou détails)

Envoyez vos photos avant le 17 juin
à

Abcd.Air@orange.fr

Anciens Combattants

Malgré le contexte sanitaire encore en vigueur, les Anciens Combattants ont tenu à se rassembler, le 25 avril, pour leur Assemblée Générale, avant de se rendre devant la stèle, face à la mairie, en mémoire de la journée des déportés.

Toujours en comité restreint, nous avons commémoré le 8 mai, au monument aux morts, en présence de M. le Maire et d'un adjoint.

La remise des médailles prévue est reportée. Comme chaque année le 7 mai, nous avons rendu visite aux 10 veuves d'Anciens Combattants du village et leur avons remis un colis.



A.D.N. de Rivière (Activités Détente Nature)

Amis sportives et sportifs,

Nous sommes heureux et fiers de vous annoncer la création d'une vraie association de course à pieds: A.D.N. de Rivière (Activités Détente Nature).

En effet, suite au lancement d'un simple groupe en janvier 2020 permettant de se retrouver sans pression le dimanche matin à 9h30 à la mairie et encouragés par la motivation de la dizaine de personnes régulièrement présentes, nous avons opté pour une officialisation afin d'organiser au moins un événement sportif par an sur la commune de Rivière, tout en conservant notre ADN: le running pour tous en mode détente, en s'adaptant au rythme des présents (l'objectif est de créer plusieurs niveaux).

Conscients qu'il est parfois difficile de s'accorder une sortie sportive le dimanche matin en raison de nos obligations familiales, nous étudions ce sujet avec beaucoup d'attention afin de proposer des solutions appropriées.

Président: Rémi STATIUS

Trésorier: Marie LEBLANC

Secrétaire: François GRENIER

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Sportivement.

Rémi STATIUS 0622398469

LES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale, gérée par 11 bénévoles, a continué de fonctionner durant les différentes périodes de confinement en adaptant ses horaires en fonction du couvre-feu et dans le respect des règles sanitaires imposées. **Reprise des horaires normaux à compter du 10 Mai : LUNDI ET JEUDI de 16h45 à 18h30 jusqu'au 12 juillet inclus. Après la fermeture annuelle, la bibliothèque rouvrira le 26 Août.**

Il est évident que la crise COVID a eu un impact sur la fréquentation de la bibliothèque, mais nous gardons l'espoir d'un retour massif des lecteurs !

Un grand merci à la municipalité et au personnel technique pour l'extension des rayonnages et l'installation d'un mobilier mieux adapté (table et chaises).

Une étagère complète a été consacrée aux livres d'auteurs classiques susceptibles d'intéresser les collégiens, lycéens, étudiants et +...

Outre les livres achetés avec la subvention municipale, de nombreux livres venant de donateurs, que nous remercions vivement, ont enrichi tous nos rayons : ROMANS – HISTOIRE – TEMOIGNAGES – SOCIETE – POLICIERS et THRILLERS – B.D. - JEUNESSE

Il est rappelé qu'une livraison à domicile est possible pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer. (Tél : Jocelyne CARPENTIER 0321556170)

LA BIBLIOTHÈQUE EST GRATUITE. C'EST UN LIEU D'ACCUEIL ET D'ÉCHANGES. N'HÉSITEZ PAS A Y ENTRER !

LA BOULE RIVIEROISE

Pour les adhérents les plus téméraires, nos rencontres amicales ont repris depuis le mois de mars dans le respect des mesures sanitaires.

Le Bureau, réuni ce 14 Avril 2021, a décidé que :

- l'adhésion au club sera réduite de moitié, soit 5 €
- la date officielle de reprise est fixée au Mardi 04 Mai. Si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre les Mardi et Vendredi à partir de 14h30 sur l'Espace Jeux Nando de Colo
- le club souhaite organiser cet été un tournoi de pétanque ouvert à toutes les riviéroises et à tous les riviérois.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Jean-Pierre COGNON, président, au 039119138



BUDO RIVIEROIS

BIEN- ÊTRE et VITALITE

Soyons optimistes et confiants en l'avenir. Quand la Covid sera derrière nous la vie reprendra et les cours aussi. Rejoignez-nous chaque *lundi* et *mercredi* dans la *salle des fêtes de Rivière de 19h à 20H* pour réactiver le corps et l'esprit.

Le lundi

-30 minutes de gymnastique, ni trop douce , ni trop agressive, juste ce qu'il faut pour que le corps garde souplesse, dynamisme et capacité de résilience(c'est la capacité à s'adapter aux événements, aux sollicitations).

-30 minutes de gymnastique énergétique (Qi Gong, mouvements de santé taoistes et auto-massages) permettant d'accéder au bien-être, à la plénitude dans ce corps préalablement mobilisé.

Le mercredi

-l'heure est consacrée au Qi Gong.

A bientôt , dans la bonne humeur, la simplicité et la convivialité.

Contact : Guy JARDEZ 06 32 90 52 79



Siège Social
Mairie de Rivière
Rue de Grosville
62173 - RIVIERE

Mail : sylviane.dambreville@yahoo.fr
☎ : 03 21 55 94 17

Les Randonneurs du Crinchon vous annoncent que depuis la levée des 10 kms, ils ont repris les marches à l'extérieur de Rivière ; aussi si vous voulez découvrir avec nous les parcours des villages environnants, n'hésitez pas à nous rejoindre

Vous pouvez également consulter notre site : www.randosducrinchon.fr afin de visualiser le calendrier du 2^e trimestre.

Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter au 06 47 59 05 21

Sylviane Dambreville
Présidente des Randonneurs du Crinchon

APE Le Carré des Enfants

A défaut de ne pas avoir pu organiser notre carnaval annuel à cause du contexte sanitaire, L'APE Le Carré des Enfants a souhaité néanmoins faire plaisir aux enfants.

Un concours de crêpes a été organisé et nous avons remis des bons d'achat au Magasin Joue Club à tous les participants.



N'hésitez pas à liker notre Page Facebook Le Carré des Enfants pour être informés des actions que nous proposons.

Notre future opération vous proposera d'acheter des tote-bags, des lacets originaux, des gourdes et des jolies boîtes de pansements pour les vacances d'été.

Audrey PATINIER, Présidente de l'APE et son équipe (Loïc, Céline, Justine, Jennifer, Anaïs).

MONTAISEUX

L'expression citoyenne n'aura jamais trop d'espace

montaiseux.com

un site garanti **sans langue de bois**

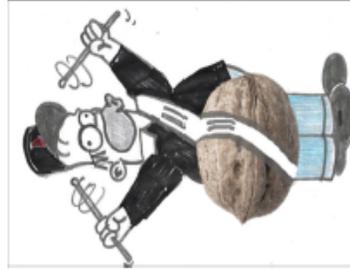
Le 1^{er} Conseil Municipal enregistré : noir sur blanc !

Nous allons retranscrire toutes les interventions : soyez au cœur des débats.

Dès que les enregistrements seront diffusés sur le site de la commune (ils ont été annoncés dans le dernier Fil du Crinchon), lisez et écoutez les échanges des conseillers et du maire. Un compte-rendu, c'est bien.

Tout, c'est mieux !

AVIS A LA POPULATION



Qualité de l'air du village

MONTAISEUX participe au projet européen d'initiative citoyenne Sensor.Community et a inscrit Rivière sur la carte des stations d'analyse d'air. Retrouvez la qualité de l'air du village à partir du 15 juin 2021 en vous rendant sur le site de montaiseux.com



Equipe de Rivière
Salle Notre Dame de l'Espérance
35 bis rue de Grosville
62173 RIVIERE
Tél : 06 17 78 09 00 sur rendez-vous
Confidentialité assurée

Délégation du Pas-de-Calais

Notre équipe locale reste mobilisée pour vous accueillir,
sur rendez-vous pendant la période COVID,
avec respect des gestes barrière.

Alors, si vous ou l'un de vos proches avez besoin d'un conseil
ou d'une aide financière, besoin d'être accompagné dans vos démarches,
besoin de discuter, d'être écouté,
Alors, n'hésitez pas, **Appelez-nous !**

Nous agissons dans les Communes
des secteurs de Rivière,
Beaumets les Loges,
Avesnes le comte

Sortie oiseaux et nature du 18 avril 2021

Cette sortie annuelle nous a permis de prendre le temps de l'observation des oiseaux qui vivent à proximité de nous et d'essayer de les identifier grâce à leur chant. C'était, pour le groupe de participants, surtout l'occasion de regarder la nature qui nous entoure et d'y prendre beaucoup de plaisir.



Chorale Rivière en chœur

Vous aussi , le stand by imposé par l'épisode de la Covid vous a laissé sans voix...

Alors, rassurez-vous, la chorale « Rivière en chœur » reprendra ses répétitions dès la rentrée de septembre

chaque mercredi de 18 h à 19h30, salle du bas de la mairie

Afin de préparer la reprise de nos activités, une assemblée générale se tiendra début septembre et une petite réunion amicale d'information se tiendra préalablement afin de déterminer ensemble les grandes lignes de l'année à venir.

D'ici là, profitez bien – mais raisonnablement – de cette liberté qui nous est rendue et portez-vous bien.

Très cordialement

Nouvelle Association

METHODE WA-JUTSU

TRADITIONNEL

SANS COMPETITION



Un Art

Un Sport

Une Culture



Un enseignement de qualité

POUR HOMMES, FEMMES, ENFANTS, VETERANS.

Renseignements :

Lieu des cours : Salle Polyvalente rue Grosville

Cours Enfants : Mardi 18h à 19h

Cours Adultes : Mardi 19h à 20h30 - Jeudi 20h à 21h30

Tél. : 06 52 51 29 16 / 06 79 74 34 90

Facebook : Wa-Jutsu Rivière

Cours d'initiation offert sur présentation d'un certificat médical



WA-JUTSU CLUB

Art de l'accord et de la Paix

LA METHODE (sans compétition)

Self-défense sans agressivité, basée sur le respect du partenaire, pratiquée comme un exercice physique et de santé. Le travail du wa-jutsu peut être abordé dès l'âge de 6 ans, les cours sont constitués de façon à faciliter et accroître les capacités motrices, tout en respectant leur croissance.

La progression technique est adaptée à l'âge et aux possibilités des pratiquants, ce qui ouvre la possibilité aux vétérans de venir pratiquer de manière à entretenir leur condition physique sans risque.

Les féminines suivent les cours comme les hommes, elles sont

particulièrement intéressées par l'emploi de l'énergie dans la pratique et l'aspect self défense. Bien entendu, il est certain que tout en concevant son coté martial, la pratique féminine est orientée vers une conception

esthétique et harmonieuse. L'éducation physique est basée sur des exercices d'assouplissement et met l'accent sur la recherche de la grâce par le rythme et l'aisance d'exécution. Des exercices de musculation légère, de respirations font également partie du programme.

La méthode issue de l'art-martial repose sur un code d'honneur et de moral traditionnel (le bushido) prônant des valeurs souvent oubliées, à savoir:

le respect, la politesse, l'honneur, l'amitié, le courage.

En faisant le choix de pratiquer la méthode Wa-Jutsu, on s'écarte

naturellement des arts martiaux compétitifs, des sports de combats violents et des fédérations où seule la partie purement technique est enseignée, et, où sont évincés les aspects philosophiques de l'apprentissage qui constituent la face mal connue de l'enseignement des arts martiaux.

Enfin il faut signaler que dans la pratique de cette méthode tout acte de brutalité est strictement prohibé.

LE CLUB

Vous pouvez vous inscrire et débiter les cours à n'importe quel moment de l'année, quel que soit votre âge, car ceux-ci sont organisés en fonction du niveau des élèves. Vous serez pris en main dès votre inscription par l'enseignant qui vous donnera les bases de la méthode à étudier.

Le planning hebdomadaire des associations et des bénévoles

(Ne tient pas compte des restrictions liées au couvre-feu ou confinement)

Association	Activités	Jour	Horaire	Lieu
Abcd'air	Cours de dessin	Lundi	18h à 19h30	Salle du bas
AEP Jeanne d'Arc	Pas de location de salle			
AEPGE [reentrée prévue la semaine du lundi 6 septembre]	Les cours de yoga	Jeudi	18h30 à 20h	Salle polyvalente
Ateliers de prévention santé	Atelier mémoire	Mardi	15h45 à 17h15	Salle du bas
Bénévoles de la bibliothèque	Prêt de livre	Lundi et jeudi	16h45 à 18h30	A l'étage de la mairie
Boule Riviéroise	Rencontres amicales	Mardi et vendredi	de 14h30 à 17h30	Espace jeux Nando de Colo
Budo	Gymnastique, Automassages et Qi Gong	Lundi et mercredi	19 à 20 h	Salle polyvalente
Rémi Status	Course à pieds	Dimanche matin		contact : 06 22 39 84 69
Les randonneurs du Crinchon	Retrouvez les calendriers sur le site : www.randosducrinchon.fr			
Rivière en Chœur	Répétitions	Mercredi	de 18h à 19 h 30	Salle du bas
Secours Catholique	Réception	Jeudi sur rdv	de 14 h à 17 h	Salle Notre Dame de l'Espérance
Wa-jutsu	Self-défense	Enfants le mardi Adultes le mardi Adultes le jeudi	de 18 à 19h de 19h à 20h30 de 19h30 à 21h	Salle polyvalente
N'hésitez pas à nous donner des informations afin de compléter ce tableau				